

Communiqué de Presse

Octobre 2017

Le 23 octobre, La Poste émet un bloc de 3 timbres autour des 7 principes et valeurs humanitaires qui guident depuis toujours le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Poste reversera deux euros de don à la Croix-Rouge française, pour chaque bloc vendu.



Visuel d'après maquette/ disponible sur demande

Le fond du bloc reprend les principes et les valeurs humanitaires du Mouvement international Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Quelques mots du bloc sont gaufrés et une dépose de vernis sélectif sur la croix rouge du logo central fait ressortir le sigle.

Les principes et valeurs humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont partagés par plus de 17 millions de bénévoles et 400 000 permanents à travers le monde. Pour tous, ils représentent une identité commune et le grand dénominateur commun, dans l'ensemble de leurs actions au quotidien.

- Le principe d'**Humanité** incarne le cœur même de notre idéal universel et de notre mission qui considèrent l'inaliénable respect de la dignité humaine, et traduit notre action afin de prévenir et soulager toutes les formes de souffrances humaines.

- Le principe d'**Impartialité** considère l'égalité des hommes dans la souffrance, proscrit toutes formes de discrimination et assure la protection et l'assistance de chacun en fonction de ses besoins. Au quotidien, seules la vulnérabilité et la détresse des personnes nous mobilisent pour agir.

- Le principe de **Neutralité** permet d'accéder à ceux qui ont besoin d'une assistance humanitaire efficace et désintéressée. Notre retenue, notre réserve et notre absence de jugement sont le gage de la confiance de tous pour accomplir notre mission.
- Le principe d'**Indépendance** conditionne notre mission humanitaire dans le plus strict respect de l'ensemble de nos principes et assure notre autonomie vis-à-vis de toute ingérence politique, économique ou philosophique. L'auxiliarat des pouvoirs publics s'entend ainsi dans des liens de confiance où les Etats nous reconnaissent cette indépendance.
- Le principe de **Volontariat** résulte d'un libre choix où le service et l'action humanitaire des bénévoles, avec le soutien des permanents, ont pour motivation première l'assistance à toutes les personnes en situation de détresse et de vulnérabilité.
- le principe d'**Unité** garantit l'unicité de chaque Société nationale pour intervenir avec l'ensemble de ses moyens sur tout le pays, sans exclusive, en situation d'urgence comme dans le quotidien de ses actions, et être représenté à l'extérieur. Il implique aussi l'ouverture à tous, sans distinction de sexe, de condition sociale, de religion ou autre : la Société nationale doit être le reflet de la société civile.
- Le principe d'**Universalité** affirme le caractère mondial du Mouvement et son action universelle, l'égalité de droits entre chaque Société nationale et le devoir d'être solidaires les unes des autres tout en respectant la souveraineté de chacune.

© La Poste – La Croix-Rouge

Le partenariat historique

La Croix-Rouge française et Le Groupe La Poste travaillent ensemble à la création de produits philatéliques depuis 1914. L'émission de timbres à surtaxe par La Poste, mécanisme atypique de sollicitation de la générosité des Français, est un rituel que connaissent bien les acheteurs de beaux timbres et les collectionneurs thématiques.

La Poste est un des partenaires les plus fidèles de la Croix-Rouge française et **depuis 2006, ce sont plus de 20 millions d'euros qui ont ainsi été reversés par La Poste à la Croix-Rouge française**, grâce à l'engagement de tous les postiers.

Que fait la Croix-Rouge française avec 2 €... ?

Elle procure 2 repas complets à des personnes vulnérables.

Elle sécurise une mère en lui donnant tout ce qu'il lui faut pour nourrir son bébé pendant une journée.

Elle distribue 6 couvertures de survie isothermes.

Que fait la Croix-Rouge française avec 20 €... ?

Elle envoie une équipe assurer une heure de maraude au contact des personnes en situation de précarité.

Elle donne un kit hygiène à 2 personnes hébergées temporairement dans un centre d'accueil.

La Poste est fière d'être engagée, depuis plus de cent ans, aux côtés des 58 000 bénévoles et des 18 000 salariés de la Croix-Rouge française. Ils peuvent compter sur l'engagement et le soutien du Groupe La Poste et de milliers de postiers qui, chaque année, contribuent à faire de cette opération un vrai succès.

Les infos techniques

Création des timbres : Olivier CIAPPA & David KAWENA

Gravure : Elsa CATELIN

Création du fond de bloc et mise en page : Valérie BESSER

Tirage : 500 000 exemplaires

Format du bloc : 130 mm x 85 mm

Impression : héliogravure

Prix de vente du bloc : 4,55 €
avec une surtaxe de 2 €

Mentions obligatoires : *Création des timbres : Olivier Ciappa & David Kawena ; gravure : Elsa Catelin ; création du fond de bloc et mise en page : Valérie Besser*

Les infos pratiques

Le bloc sera vendu en avant-première les vendredi 20 & samedi 21 octobre 2017 à :

• **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

A partir du 23 octobre 2017, il sera vendu dans certains bureaux de poste, à la boutique "Le Carré d'Encre", au Musée de La Poste, 21 avenue du Maine, 75015 Paris, sur le site Internet www.laposte.fr/boutique, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

Contact Presse Phil@poste



Maryline GUILLET maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 01 41 87 42 33 * 06 32 77 39 65